



Association pour la Protection de l'Environnement et du Site de Chevreuse

La lettre de l'APESC n°1 – Juin 2023

Chers adhérents,

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouvelle lettre qui a pour but de renforcer notre communication avec vous. Nous souhaitons en effet, vous tenir informés des actualités et évènements liés à notre association et créer un lien plus fort avec vous.

Nous souhaitons également vous impliquer davantage dans la vie de notre association et vous donner la possibilité de nous faire part de vos idées et suggestions.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Six groupes de travail ont été définis par le Conseil d'Administration du 26 mai 2023 (les comptes-rendus des réunions des AG et CA sont publiés sur notre site à l'issue de leur validation).

1. Patrimoine historique et urbanisme

Il s'agit de la sauvegarde des sites historiques et des paysages, de poursuivre le classement de ces sites s'il y a lieu, de la revalorisation de l'habitat ancien et rural.

Il convient de veiller à l'adaptation des nouvelles constructions au cadre local. Récemment le groupe a analysé le projet de construction du 45/49 rue de Versailles à Chevreuse, le compte rendu sera publié.

2. Gestion des eaux de ruissellement

Face à l'augmentation d'épisodes orageux de forte intensité, il est primordial que les eaux de ruissellement soient correctement gérées. Ainsi le maintien en conditions opérationnelles des fossés d'évacuation, voire la création de nouveaux, la création de bassins tampon et la renaturation des cours d'eau constituent des actions d'intérêt général. L'exemple chevrotin du coteau de la Madeleine qui a connu des mouvements de terrain dont le déclencheur est l'insuffisant entretien des fossés illustre ce propos. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Web APESC.

3. Patrimoine naturel et biodiversité

Protéger l'environnement c'est aussi protéger la biodiversité c'est-à-dire ce qu'il y a de vivant et qui s'observe à toutes les échelles : au sein d'une même espèce, entre différentes espèces et entre communautés d'espèces d'un milieu donné.

L'APESC soutient et participe au projet d'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) lancé par le PNR avec dix communes dont Chevreuse. Un collectif citoyen s'est constitué et intervient sur les Oiseaux des Jardins. Observations, identifications, réunions d'échanges, jeux pour les enfants, sorties en nature pour observer et apprendre à écouter les oiseaux, sortie nocturne à la découverte des chauves-souris, autant d'initiatives qui font du citoyen un acteur de la science participative au service de la protection de notre environnement.

4. Nuisances sonores, visuelles et pollutions

L'APESC s'est associée à l'appel de l'Alliance Associative et a participé à la réunion publique le mercredi 10 mai à Chevreuse où une centaine de personnes étaient présentes. Les orateurs ont présenté les éléments de progrès du dossier et notamment expliquer en quoi la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) apporte une meilleure écoute à l'Alliance du fait de l'amélioration des outils informatiques de scrutation et d'écoute des flux aériens.

L'APESC a également participé à la manifestation du 13 mai devant l'aérodrome de Toussus le Noble où 300 personnes s'étaient rassemblées.

5. Révision de la charte du PNR

La charte du PNR Haute Vallée de Chevreuse prend fin en 2026. Le PNR et ses partenaires sont engagés dans un travail de réflexion pour établir la nouvelle charte pour la période 2026-2041.

Les collectivités adhèrent volontairement à ce projet commun (lors du renouvellement de Charte tous les 15 ans, des communes peuvent ainsi faire leur entrée et d'autres se retirer). De plus, les objectifs et les domaines d'action du Parc sont déterminés collectivement : élus, habitants et acteurs économiques élaborent ensemble une Charte. Au terme d'un large processus de concertation, cette Charte fixe les ambitions pour le territoire, les solutions à inventer et le rôle que chacun peut jouer pour relever ces défis. La révision de la Charte, n'est pas une simple procédure administrative, c'est un temps durant lequel se décide un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire, dans le respect de l'environnement.

Le territoire du PNR devrait évoluer, actuellement 55 communes sont adhérentes. Sans présager de la décision finale, 26 communes présentant les caractéristiques de continuité géophysique et écologiques sont candidates pour devenir membres du PNR HVC. Cette nouvelle charte, si elle est adoptée, prévoit de passer de 55 à 81 communes.



6. Forums des associations

Nous avons déposé une demande pour disposer d'un stand au forum des associations de Chevreuse (samedi 9 septembre) et de Saint Rémy-lès-Chevreuse (dimanche 10 septembre). Si vous souhaitez contribuer à la tenue des stands, vous êtes les bienvenus ! Par avance merci.

Pour adhérer à l'APESC, rendez-vous sur notre site <https://www.apesc-chevreuse.org/> ou envoyer un message à apesc.chevreuse@gmail.com

PASSEZ UN TRES BEL ETE ET D'EXCELLENTE VACANCES